

*Évangéliser la France en quelques années,
y décupler le nombre des Églises évangéliques en trois décennies :
un rêve ?*

*Et si ce rêve était prophétique –
au double sens de la prédiction et de l'appel ?
Il est en tout cas réaliste, bibliquement réaliste,
selon la démonstration que mène Daniel LIECHTI.*

*En toute clarté française, D. LIECHTI utilise les données
qu'il a étudiées dans son ouvrage majeur en allemand,
fouillé à la germanique,
sur les Églises de fondation récente en France.
Il est pasteur pionnier à Amiens. (Il a été étudiant à la F.L.T.E.).*

Bâtir des Églises majeures : un défi à relever

par Daniel LIECHTI

L'on pourrait craindre d'enfoncer des portes ouvertes... N'est-ce pas une évidence pour tout bâtisseur d'Églises locales, que celles-ci sont destinées à terme, voire le plus vite possible, à devenir majeures-autonomes⁽¹⁾ ?

En effet, qui souhaiterait qu'une Église reste, après de nombreuses années, dépendante d'un soutien extérieur, inapte à apporter un témoignage pertinent à la société qui l'entoure, et seule préoccupée par son propre épanouissement, si ce n'est par sa survie ?

L'apparent consensus chez les bâtisseurs évangéliques autour de l'objectif de la majorité-autonomie des Églises locales

⁽¹⁾ La belle appellation « Église majeure » suggère habituellement des qualités de solidité et de maturité spirituelle. Le terme connexe « autonome » souligne probablement davantage la non-dépendance des hommes et l'acceptation de la responsabilité surtout matérielle. Cependant, le terme « autonome » est, d'un point de vue biblique, impropre, car une Église ne doit jamais être indépendantiste mais entretenir des liens fraternels et surtout s'appuyer sur le seul fondement : Jésus-Christ ; elle est donc, en utilisant un éventuel néologisme, « christonome ». Afin de refléter le mieux possible ces réalités, nous l'appellerons ici « majeure-autonome ».

s'avère un trompe-l'œil lorsque l'on dépasse la simple prise en compte des intentions généralement très louables. Une analyse des stratégies missionnaires, plus ou moins élaborées, et surtout l'examen du contenu des concepts de majorité-autonomie font apparaître des différences non négligeables entre les différentes dénominations et missions évangéliques.

Il est très probable que les méthodes d'implantation et d'édification découlant (consciemment ou non) en grande partie des conceptions de la majorité-autonomie exercent une influence significative sur le rythme de croissance du nombre d'Eglises à moyen et long terme⁽²⁾. En effet, l'importance accordée à la majorité-autonomie et l'interprétation que l'on donne de cette notion ont un impact considérable sur l'ordre des priorités des Eglises existantes et le profil des Eglises futures. Les structures qui en procèdent, quoique d'importance secondaire, favorisent ou alourdissent tout processus, en principe naturel, « biotique⁽³⁾ », de multiplication.

Une Eglise non-majeure ressemblerait à un sapin de Noël, paré de toutes sortes de guirlandes pimpantes, mais éphémère et voué à la stérilité.

En prenant librement appui sur la métaphore paulinienne de l'Eglise-plante, J.W. Clark, collaborateur du célèbre Roland Allen, comparait une Eglise majeure-autonome à un arbre vivant, capable de produire naturellement la semence pour sa

reproduction. Une Eglise non-majeure ressemblerait plutôt, toujours selon lui, à un sapin de Noël, paré de toutes sortes de guirlandes pimpantes, mais éphémère et voué à la stérilité⁽⁴⁾.

1. La définition de la majorité-autonomie en missiologie

En missiologie, l'on définit volontiers la majorité-autonomie des jeunes Eglises par la triade : « Autogestion, autonomie des ressources, autopropagation ». Il s'agit de la fameuse formule de la triple-autonomie⁽⁵⁾ inventée, il y a 150 ans, par d'éminents

⁽²⁾ Les statistiques semblent le prouver. Cf. chapitres 2 et 5 de notre *Die Selbständigkeit der jungen evangelikalen Gemeinden in Frankreich als missionarische Herausforderung* (Stuttgart-Kornthal, Freie Hochschule für Mission, 1997). Nous préférons cependant rester circonspect, sachant que l'attitude humaine et spirituelle de la personne occupée à l'édification d'une Eglise compte souvent autant que la stratégie employée, sans parler de tous les facteurs qui échappent au contrôle et au savoir humain.

⁽³⁾ « Une Eglise en bonne santé se reproduira tôt ou tard » : Christian A. Schwarz, *Le développement de l'Eglise : Une approche originale et réaliste* (Paris, Editions Empreinte Temps Présent, 1996), p. 124.

⁽⁴⁾ Cité dans la thèse de Peter Beyerhaus, *Die Selbständigkeit der jungen Kirchen als missionarisches Problem*, 3. Aufl. (Wuppertal-Barmen, Verlag der Rheinischen Missions-Gesellschaft, 1967), p. 62. Cet ouvrage reste, à notre connaissance, jusqu'à aujourd'hui le plus complet sur la question de l'autonomie des jeunes Eglises.

⁽⁵⁾ Une autre traduction, selon nous trop réductrice, de « self-governing, self-supporting, self-propagating » est proposée : autonomie administrative, financière et missionnaire. David J. Bosch, *Dynamique de la mission chrétienne : Histoire et avenir des modèles missionnaires* (Lomé, Paris et Genève, Haho, Karthala et Labor et Fides, 1995), p. 449.

missiologues anglo-saxons⁽⁶⁾. A cette époque, donc au milieu du « grand siècle missionnaire », le travail des missions protestantes connaissait en Afrique et en Asie un remarquable essor. Mais les sociétés missionnaires occidentales éprouvaient des difficultés financières et personnelles à suivre ce rythme d'extension soutenu. Alors l'on découvrit, empiriquement, l'apport possible des chrétiens autochtones, appelés naguère « indigènes ». L'on commença à promouvoir leur participation au travail missionnaire, afin de soulager les occidentaux.

Pour le directeur de mission et éminent missiologue que fut Rufus Anderson, principal auteur de cette définition programmatique⁽⁷⁾, bâtir des Eglises majeures-autonomes ne devait pas seulement constituer une réponse pragmatique aux problèmes rencontrés par les organisations missionnaires, mais il s'agissait bien de l'essence même du travail d'évangélisation. Ces principes étaient pour lui un retour aux sources apostoliques *sine qua non*. Selon lui, les Eglises doivent au plus vite devenir majeures-autonomes et contribuer à

l'implantation, d'une façon ou d'une autre, d'Eglises-filles. En tant que congrégationaliste, il considérait que cette exigence devait s'appliquer à chaque Eglise locale.

A juste titre, la formule de la triple-autonomie a fortement et durablement marqué le débat missiologique sur la question⁽⁸⁾. Mais dans la pratique missionnaire, la mise en œuvre de la majorité-autonomie n'est trop souvent demeurée qu'un « vœu pieux⁽⁹⁾ ».

Nous estimons que la formule de la triple-autonomie peut constituer actuellement une aide précieuse pour fixer des orientations concrètes et des buts précis dans l'implantation et l'édification d'Eglises

⁽⁶⁾ Rufus Anderson, 1796-1880, de nationalité américaine, congrégationaliste, secrétaire de la plus grande société missionnaire protestante de son époque, la *American Board of Commissioners for Foreign Missions* et Henry Venn, 1796-1873, Anglais, anglican, directeur de l'importante société missionnaire anglaise, la *Church Missionary Society*.

⁽⁷⁾ Cf. Rufus Anderson, *Foreign Missions : Their Relations and Claims* (New York, Charles Scribner, 1869) ; Thomas Schirrmacher, *Die Zeit für die Bekehrung ist reif : Rufus Anderson und die Selbständigkeit der Kirche als Ziel der Mission*, édition afem, missions scripts (Bonn, Verlag für Kultur und Wissenschaft, 1993).

⁽⁸⁾ Cf. Roland Allen, *Missionary Methods : St. Paul's or Ours* (1912) ; John L. Nevius (voir note suivante), Melvin L. Hodges, *The Indigenous Church : A Complete Handbook On How To Grow Young Churches* (Springfield Missouri, Gospel Publishing House, 1976) ; concernant Hodges voir aussi : Ruth A. Tucker, *Aux extrémités de la terre : Une histoire biographique des missions chrétiennes* (Miami, éditions Vida, 1989), p. 648. Le missiologue George W. Peters a démontré qu'un prolongement probable de certains principes de Rufus Anderson conduisait jusqu'au « Mouvement pour la croissance de l'Eglise » de Donald McGavran et Peter C. Wagner.

⁽⁹⁾ Une remarquable exception est la mise en pratique à grande échelle qui s'est effectuée à partir de 1890 en Corée, comme suite aux enseignements dispensés par le missionnaire calviniste presbytérien Dr John Livingstone Nevius. La « méthode Nevius » prolonge et approfondit l'idée de la triple-autonomie et érige des principes qui ont vraisemblablement contribué au développement étonnant et à la vigueur des Eglises de Corée. Cf. John L. Nevius, *Die Gründung und Entwicklung missionarischer Gemeinden*, édition afem, mission classics (Bonn, Verlag für Kultur und Wissenschaft, 1993).

en France. Mais elle est trop succincte⁽¹⁰⁾ et dépend trop des situations particulières pour donner une définition suffisante⁽¹¹⁾ de la majorité-autonomie plénière. Nous tenterons donc, en partant de la formule, d'en préciser sommairement le contenu et les enjeux.

Autogestion

Devenir autonome n'est pas qu'une problématique administrative voire financière, elle est bien plus qu'une simple question de structures. « Bâtir des Eglises majeures signifie annoncer l'Évangile de telle manière que les chrétiens ne s'attachent à aucune personne sur terre, à aucune institution, à vrai dire à aucune doctrine particulière, mais qu'ils soient mis en relation avec Dieu lui-même⁽¹²⁾ ». Quoique, humainement parlant, cela soit paradoxal, dépendre de Dieu et lui être soumis est le fondement essentiel et persistant pour devenir autonome⁽¹³⁾. C'est la seule garantie pour éviter toute fausse dépendance des hommes. La vraie vie jaillit d'une relation avec Dieu, ce qui

permet à l'Église de s'épanouir même sur une terre aride et dans un contexte difficile ou hostile.

La jeune Église doit apprendre à assumer ses nouveaux choix en appliquant les exigences spirituelles et éthiques du royaume tout en vivant *dans ce monde*. L'Église, telle une plante, doit grandir au milieu de son cadre culturel naturel, son terroir (elle n'est pas une plante exotique destinée à rester en serre !) afin de devenir résistante et de développer la capacité d'apporter un témoignage compréhensible et pertinent⁽¹⁴⁾. La maturité spirituelle, le

⁽¹⁴⁾ Le thème de l'autogestion, favorisant l'établissement d'Églises d'identité culturelle autochtone, élément indispensable pour un développement normal, est, en France, très important. En fait, la proportion de pasteurs fondateurs d'origine étrangère est considérable, alors que le contexte culturel n'est pas très favorable en la matière. Comme l'apport des missionnaires étrangers reste indispensable, il est recommandé qu'ils soignent particulièrement leur préparation linguistique et culturelle personnelle pour éviter d'être un obstacle à cette exigence. Il serait souhaitable qu'ils travaillent plusieurs années au sein d'une équipe française avant de prendre la responsabilité d'une implantation nouvelle. Nous pensons que les sociétés missionnaires étrangères et les missionnaires eux-mêmes devraient intégrer dès le début des structures protestantes évangéliques françaises reconnues pour être plus crédibles aux yeux de la société, des autorités et des chrétiens français. L'arrière-plan religieux et culturel français fait apparaître toute singularité inutile, tout « exotisme évangélique » non pas comme intéressant, mais plutôt comme repoussant et générateur de méfiance. Cf. Ray Bakke, André Pownall et Glenn Smith, *Espoir pour la ville : Dieu dans la cité*, coll. Sentier (Québec, Editions La Clairière, 1994), p. 103 ; cf. Johan Lukasse, *Mission possible ! Implantation d'églises dans une Europe post-chrétienne* (Bruxelles et Saint-Légier, Editions Le Bon Livre et Emmaüs, 1993), p. 121.

⁽¹⁰⁾ Elle décrit davantage le « fruit » que « l'arbre » mais il faut rappeler Mt 7.16.

⁽¹¹⁾ En Chine communiste, par exemple, la formule a été abusivement utilisée pour justifier des attitudes nationalistes et l'hostilité à l'égard des missionnaires étrangers. Le « Mouvement Patriotique des Trois Autonomies » (MPTA) qui avait été mis sur pied par le gouvernement communiste en vue de regrouper toutes les Églises protestantes, si besoin par la force, ne véhiculait dès l'origine que la caricature des principes d'Anderson.

⁽¹²⁾ F.M. Zahn, « Selbständige Kirchen, das Ziel evangelischer Missionsarbeit », in *Allgemeine Missions-Zeitschrift*, 17. Bd. (1890) : 289-318, p. 292.

⁽¹³⁾ Cf. l'exemple impressionnant des Thessaloniens, 1 Th 1.6-10.

rayonnement, l'esprit de persévérance et la capacité de s'adapter aux nouveaux enjeux caractérisent une Eglise majeure-autonome et augmentent sa crédibilité aux yeux de la société.

C'est au pasteur fondateur qu'incombe le rôle de promouvoir la majorité-autonomie, par son enseignement et sa pratique. Il peut dénaturer sa vocation, s'il surévalue sa propre importance et s'il sous-évalue celle du Saint-Esprit. Toute surprotection de la part du pasteur fondateur risque de maintenir l'Eglise dans une simili-autonomie, laquelle faiblesse peut lui être fatale lors du départ du fondateur. C'est lui qui doit entraîner l'Eglise vers la majorité-autonomie, d'autant plus que « sa position tend à étouffer l'autonomie⁽¹⁵⁾ ». Son attitude ne doit être empreinte ni d'un esprit de supériorité « ministérielle », ni d'un regard condescendant en matière spirituelle, si l'Eglise doit acquérir la majorité-autonomie⁽¹⁶⁾.

Au point où nous sommes parvenus, une précision s'avère sans doute utile : auto-gestion ne signifie ni indépendantisme ni isolationnisme. La différence entre une Eglise qui est positivement majeure-autonome en ce sens qu'elle assume ses res-

ponsabilités d'« adulte » et une Eglise pour laquelle autonomie rime simplement avec une défense jalouse de sa « souveraineté » est de taille. Cette dernière attitude est navrante et met en évidence une immaturité qui est un handicap sévère pour l'accomplissement de la tâche confiée aux Eglises. A l'exemple des Eglises néotestamentaires⁽¹⁷⁾, une Eglise locale réellement majeure-autonome n'hésite pas à reconnaître humblement qu'elle ne peut pas répondre seule à tous les besoins, mais que les autres Eglises lui sont complémentaires. Elle sait partager ses richesses, charismes et ministères, en entrant dans une interdépendance fructueuse avec d'autres Eglises évangéliques de son entourage.

Autonomie des ressources

L'un des critères de l'autonomie des ressources est, sans aucun doute, l'autonomie financière, même si ce domaine ne mérite pas selon nous la place emblématique que d'aucuns lui attribuent.

L'un des critères de l'autonomie des ressources est, sans aucun doute, l'autonomie financière, même si ce domaine ne mérite pas selon nous la place emblématique que d'aucuns lui attribuent. Mais une

⁽¹⁵⁾ Zahn, *op. cit.*, p. 304.

⁽¹⁶⁾ Cf. l'exemple de Paul : il se conduit comme une mère et un père (1 Th 2.5-12), cependant il considère les chrétiens comme collaborateurs (2 Co 6.1), il fait la différence entre la volonté de Dieu et son opinion (1 Co 7.25) !, il n'exerce pas la discipline à la place de l'Eglise (1 Co 5 et 6), il dit ce qu'il ferait à la place des Corinthiens mais il leur laisse le choix (1 Co 8.13ss), et selon 2 Co 1.24 : « Notre rôle n'est pas de dominer sur votre foi, mais de collaborer ensemble à votre joie... ». Etc.

⁽¹⁷⁾ Quelques exemples de partage, collaboration et interdépendance : la conférence de Jérusalem (Ac 15), la collecte en faveur des pauvres de Jérusalem (1 Co 16), l'échange des lettres de Paul (Col 4.16), le service itinérant de plusieurs collaborateurs de Paul, etc.

Eglise qui ne peut subvenir à ses besoins ne peut être considérée comme majeure-autonome. Plus d'une Eglise se retrouve sur ce plan-là en difficulté, non tant par un manque de générosité de la part de ses membres, que par des dépenses exagérées, parfois aberrantes. Il est regrettable qu'une jeune Eglise reste dépendante ou qu'elle consacre tous ses moyens à son propre fonctionnement. Ceci tend à prouver qu'il existe un problème quant à ses priorités. Pour éviter toute dépendance financière, le choix des infrastructures nécessaires pour l'Eglise⁽¹⁸⁾ devrait être déterminé par la seule capacité (et motivation !) de celle-ci et ce dès l'origine.

Cependant, l'autonomie des ressources est plus que l'autonomie matérielle : elle concerne tous les besoins personnels et spirituels que l'on rencontre dans une Eglise locale. Pour éviter toute dépendance inutile, il est important de ne pas « imposer » à la jeune Eglise une structure inadaptée et trop lourde. Une Eglise qui veut atteindre l'autonomie des ressources doit appliquer le principe biblique du « sacerdoce universel » de façon conséquente. La pauvreté de certaines Eglises en ce qui concerne les ressources humaines n'existe peut-être pas vraiment, elle serait plutôt le résultat d'une sous-estimation et d'une sous-exploitation des dons en présence. Une Eglise majeure a appris à discerner, développer et employer tous les dons que Dieu a accordés aux membres du corps. Cette dernière

⁽¹⁸⁾ Le cas des outils d'évangélisation nécessaires pour le démarrage est un peu différent, et nécessite évidemment souvent un premier apport extérieur.

notion repose sur l'idée d'une mise en commun, d'un service réciproque et complémentaire des membres réunis par le Christ⁽¹⁹⁾. John L. Nevius a magistralement mis en évidence le lien de cause à effet qui existe entre une implication large de tous (ce qui présuppose pour lui une instruction biblique systématique !) et l'acquisition de l'autonomie des ressources spirituelles, humaines et matérielles⁽²⁰⁾.

Nous suggérons que l'une des premières étapes sur le chemin vers l'autonomie des ressources est la mise en place d'une équipe de responsables spirituels bénévoles. Pour de petites Eglises⁽²¹⁾, il est souvent impossible de soutenir financièrement un pasteur à plein temps, sans parler des évangélistes, des enseignants et des pionniers. Dans beaucoup de cas, une petite Eglise n'a pas besoin de la présence *permanente* d'un ouvrier « diplômé » à plein temps, et l'on peut faire appel à des responsables spirituels bénévoles ayant reçu, pourquoi pas sur place, une formation sérieuse pour s'occuper du travail pastoral local courant⁽²²⁾. Cela permet de libérer des

⁽¹⁹⁾ Au sujet du principe biblique *allèlou*, voir le beau livre d'Alfred Kuen, *Les uns les autres* (Saint-Légier, Editions Emmaüs, 1995).

⁽²⁰⁾ John L. Nevius, *op. cit.*

⁽²¹⁾ Il est légitime de déplorer que de nombreuses Eglises évangéliques en France soient et souvent restent de taille modeste. Cependant, même en œuvrant à leur croissance, il est selon nous indispensable de prendre acte de cette réalité présente et d'adopter des structures qui en tiennent compte.

⁽²²⁾ Il ne s'agit pas, ici, de débattre du contenu et de l'importance du ministère pastoral à plein-temps dans l'Eglise locale. Nos propositions visent

ouvriers à temps plein pour des tâches plus spécifiques, celles qui ne peuvent normalement pas être accomplies par les responsables bénévoles. Quelques exemples, non exhaustifs : la formation et l'accompagnement de responsables spirituels d'un groupe d'Eglises d'une même zone géographique, l'enseignement dans plusieurs Eglises associées, le travail pionnier en tant qu'envoyé d'une Eglise-mère, etc., c'est-à-dire des tâches qui privilégient la multiplication.

Autopropagation

L'autopropagation⁽²³⁾ doit être considérée comme *normale* par chaque Eglise locale, cependant, force est de constater qu'elle est généralement l'aspect le plus négligé. Pourtant, elle est probablement le signe le plus distinctif de la véritable majorité-autonomie. Il ne faut pas la considérer comme une simple option. La multiplication est un principe biblique fondamental de croissance⁽²⁴⁾. Il faut réfuter l'idée réduc-

trice selon laquelle une Eglise serait majeure-autonome à partir du moment où elle a, comme le disait Watchman Nee, non sans cynisme, « un pasteur, un bâtiment et un programme ! » Une Eglise qui ne se reproduit pas ne peut être considérée comme majeure-autonome. Une vue restreinte, de mauvaises habitudes voire une certaine inertie, peuvent amener des Eglises à ne pas se sentir concernées par l'impératif de multiplication et à « confier » l'implantation de nouvelles Eglises à d'autres, en France souvent aux pasteurs-fondateurs étrangers. Nous observons à ce sujet un défaut tellement banalisé qu'il pourrait prétendre à l'évidence : l'on trouve « normal » que les étrangers fondent les Eglises nouvelles et que les autochtones s'occupent du fonctionnement ultérieur. Cette séparation des responsabilités, certes, plutôt involontaire, est un frein psychologique considérable pour la multiplication. Il faut changer ce quasi-paradigme. Il est plus judicieux de former avec les collaborateurs français et étrangers des équipes mixtes et de confier les tâches en fonction des charismes et non au regard de l'origine et du soutien financier y afférant.

simplement à indiquer des voies qui permettraient, dans la situation actuelle en France, un rééquilibrage entre les ministères qui privilégient le « maintien » de l'existant et les approches plus « offensives » qui favoriseraient l'implantation d'Eglises nouvelles.

(23) Par autopropagation nous n'entendons pas seulement les efforts d'évangélisation d'une Eglise locale en vue de sa propre croissance, mais une contribution concrète à l'implantation d'Eglises nouvelles. C'est en ce sens que nous utilisons les termes « multiplication », « autoreproduction » et création « d'Eglises-filles ».

(24) Quelques exemples suffisent : multiplication des croyants (Ac 2.47), des diacres (Ac 6.1-6), des anciens (Tt 1.5-9), des enseignants (2 Tm 2.1-6) et de l'Eglise (Ac 9.31).

L'on trouve « normal » que les étrangers fondent les Eglises nouvelles et que les autochtones s'occupent du fonctionnement ultérieur. Cette séparation des responsabilités, certes, plutôt involontaire, est un frein psychologique considérable pour la multiplication.

Si la génération actuelle doit être atteinte par l'Évangile, il ne suffit pas d'implanter quelques Églises nouvelles venant s'ajouter à celles qui existent. Il est vivement souhaitable que toutes les Églises existantes atteignent la pleine majorité-autonomie et la capacité de s'autoreproduire. Ajoutons que l'expérience semble prouver qu'il ne suffit pas d'adhérer au critère de l'autoreproduction en théorie seulement⁽²⁵⁾. Pour employer un anthropomorphisme : il faut que les Églises existantes deviennent « adultes » et qu'elles « engendrent » des Églises-filles. La forme de la « procréation » (envoi de pionniers, essaimage, création d'annexes, division en cellules de quartier, etc.) est secondaire et doit être adaptée à la capacité de l'Église et à la situation géographique de l'implantation.

La majorité-autonomie devrait constituer, dès la genèse d'une implantation, un objectif clair. Elle devrait déterminer toutes les décisions, tant personnelles que structurelles et matérielles, à prendre pendant la période de constitution et de consolidation. La préoccupation de l'autoreproduction ne doit pas être réservée pour la fin, mais devrait être visée très tôt en tant que but à atteindre. Ce n'est que de cette façon que l'exigence de la majorité-autonomie authentique devient un facteur dynamisant, évitant de surcroît d'ériger pendant toute la durée de l'implantation des obstacles qui s'avèrent finalement insurmontables.

⁽²⁵⁾ Le document *Stratégie de France-Mission* apporte une précision judicieuse, fruit d'une grande expérience : « La majorité de l'Église sera une réalité pour elle-même, **lorsqu'elle aura donné**, par multiplication, naissance à une autre Église... ».

Il faudrait être naïf pour penser que le Nouveau Testament fournit l'image de structures ecclésiales et de stratégies missionnaires ayant un caractère universel, intemporel et strictement normatif. Mais l'exemple de plusieurs jeunes Églises apostoliques, participant très tôt à la multiplication des Églises par l'intermédiaire de leurs « délégués », membres de l'équipe de l'apôtre Paul, est significatif et mériterait d'être davantage pratiqué aujourd'hui en France⁽²⁶⁾.

2. L'évolution des Églises évangéliques en France

Les chiffres sont parfois éloquentes. L'analyse du facteur numérique⁽²⁷⁾ peut contribuer à développer une vision plus juste de la problématique de la majorité-autonomie en France. Le taux de progression du nombre d'Églises évangéliques en dit long sur leur majorité – ou non-majorité. A ceux qui considèrent les statistiques dans le domaine religieux comme quasi blasphématoires, nous sommes tentés de répondre par la boutade de Gabriel Le Bras : « On compte bien le bœuf, pourquoi pas les catholiques⁽²⁸⁾ ! »... et pourquoi pas les Églises évangéliques ?

⁽²⁶⁾ Par exemple Ac 20.4.

⁽²⁷⁾ La Bible est probablement moins pudique que nous, lorsqu'il s'agit de chiffres sur la croissance : 120 croyants (Ac 1.15) ; 3000 baptisés (Ac 2.41-42) ; 5000 membres (Ac 4.4) ; un nombre croissant (Ac 5.14) ; le nombre s'accroissait beaucoup (Ac 1.1.7) ; augmentation chaque jour (Ac 16.5) ; des milliers (Ac 21.20).

⁽²⁸⁾ Gabriel Le Bras peut être considéré comme le fondateur de la sociologie du catholicisme

Des 36 551 villes et villages de France métropolitaine, bien plus de 30 000 communes, dont de nombreuses villes de plus de 10 000 habitants, sont encore privées d'un témoignage évangélique permanent. Au début de l'année 1999, en France métropolitaine, le total des Eglises⁽²⁹⁾ évangéliques⁽³⁰⁾, toutes tendances et dénominations confondues, s'élevait à 1 764 Eglises⁽³¹⁾.

Il semble difficile pour une Eglise de pénétrer avec l'Evangile un groupe humain plus vaste que 10 000 habitants, limite au-delà de laquelle elle risque de ne pas être « visible ».

Il y a donc environ une Eglise évangélique pour 33 000 habitants. Un nombre non négligeable d'Eglises recensées se compose de groupes de petite taille. La répartition de ces Eglises est du point de vue géographique très hétérogène. Afin d'obtenir une vue d'ensemble pertinente, nous avons examiné le taux de pénétration de chaque département. Nous suggérons d'appliquer comme base de calcul le taux d'« une Eglise pour 10 000 habitants », considérant qu'à partir de ce seuil, nos contemporains auront une chance réelle d'être confrontés à une Eglise⁽³²⁾. En effet, ce taux semble raisonnable et peut être considéré comme objectif intermédiaire, en espérant une augmentation de la densité par la suite, car l'Evangile ne peut être en principe connu par les hommes qu'à la condition qu'il soit partout localement

en France. Il était le premier, dans les années 50, à faire des statistiques sur la pratique religieuse des Français. Cité par Jean Baubérot, *Le Protestantisme doit-il mourir ?* (Paris, Editions du Seuil, 1988), p. 9.

(29) Afin d'éviter les cumuls, par exemple de petites cellules d'étude biblique de quartier faisant cependant partie d'une même Eglise locale, sont considérées comme Eglises uniquement les groupes qui se réunissent pour le culte au moins trois dimanches (ou samedis) par mois, que ce soit dans un local public ou dans un lieu privé accessible au public.

(30) En raison de la problématique circonscrite qui nous préoccupe ici, nous ne tenons pas compte dans les statistiques présentées des autres composantes du protestantisme, mais il ne s'agit là nullement d'un jugement de valeur.

(31) Sont comptées dans ce chiffre toutes les Eglises répertoriées dans l'*Annuaire évangélique 99* (Dozulé, Editions Barnabas) et dans l'*Annuaire des Assemblées de Dieu de France 99* (Grézieu-la-Varenne, Editions Viens et Vois). Contrairement à une idée répandue, l'*Annuaire évangélique* n'énumère pas seulement les Eglises membres de la Fédération Evangélique de France, mais en principe toutes les tendances évangéliques, qu'elles adhèrent ou non à la confession de foi de la F.E.F., sauf, depuis 1979 et à leur demande, les Assemblées de Dieu, qui ont leur propre annuaire. Cependant il semblerait que l'*Annuaire évangélique* présente quelques retards de recensement, certaines lacunes demeurant inexplicables, et que les groupes se situant à la « périphérie » du monde évangélique et ne jouissant pas (encore) de la reconnaissance d'un groupement évangélique établi, soient généralement ignorés. Nous considérons que ces éléments ne modifient pas le fond de notre démonstration.

(32) On peut comparer cette formule avec des propositions selon nous insuffisantes ou au contraire trop ambitieuses et donc probablement peu motivantes : France-Mission propose généralement le taux d'une Eglise pour 20 000 hab. ; Jim Montgomery envisage, dans un autre contexte social et culturel, une Eglise pour une population de 400 hab. à 1 000 hab., *Explosion 2000 : Projet DAWN* (Lillebonne, Editions Foi et Victoire, 1994), p. 12.

« incarné ». Il semble difficile pour une Eglise de pénétrer avec l'Évangile un groupe humain plus vaste que 10 000 habitants, limite au-delà de laquelle elle risque de ne pas être « visible ».

Carte des taux de pénétration en 1999 (voir page 31)

La carte des taux de pénétration permet de constater, sans surprise, une plus grande concentration d'Églises dans les bastions huguenots traditionnels et en Alsace. Les grandes disparités persistantes font apparaître comme indispensable l'implantation stratégique d'un grand nombre de nouvelles Églises. Le seul travail « spontané », à proximité des concentrations d'Églises, n'est pas suffisant.

La position ultra minoritaire des Églises évangéliques pose la question de leur évolution numérique avec d'autant plus d'acuité. En 1970, on enregistrait 769 Églises. En 1999, en usant des mêmes critères, on en compte, comme indiqué précédemment, 1 764⁽³³⁾. Il est réjouissant de constater que depuis 1970, environ mille nouvelles Églises évangéliques ont été fondées.

Diagramme n° 1 (voir page 31)

Mais cette progression, visualisée par le diagramme n° 1, ne correspond en fait qu'à une augmentation annuelle d'un peu moins de 35 Églises⁽³⁴⁾. Il s'agit d'un taux très modeste en songeant à la présence d'environ 2 300 ouvriers évangéliques à plein temps en France. Depuis de nombreuses années, la croissance est à peine linéaire. La courbe de croissance **n'est**

pas exponentielle, ce qui prouve que le nombre d'Églises augmente essentiellement par *addition*, suite à un travail missionnaire « extrinsèque », et non pas par un processus biblique, intrinsèque, de *multiplication* des Églises existantes. En partant du principe qu'il incombe aux Églises de se multiplier par autoreproduction et en considérant que le nombre d'Églises a plus que doublé et qu'elles n'implantent néanmoins pas davantage d'Églises nouvelles par an qu'en 1970, le bilan est encore plus néga-

⁽³³⁾ La question se pose s'il est du point de vue méthodique justifiable de ne s'intéresser ici qu'à l'augmentation du *nombre d'Églises*, sans aborder en même temps la question du taux de croissance de leurs membres, de crainte que l'un se fasse au détriment de l'autre. Il serait sans doute plus complet d'aborder les deux types de croissance simultanément, néanmoins deux considérations nous font penser qu'ils peuvent être examinés séparément : l'implantation d'Églises nouvelles ne crée pas, à partir d'un nombre global de chrétiens, des sous-ensembles (Églises) de plus en plus petits au fur et à mesure que le nombre d'Églises augmente, car le nombre total de chrétiens n'est pas statique. Au contraire, l'expérience semble montrer que les créations nouvelles font également croître le nombre global des membres (sauf peut-être à très court terme). Il n'y a donc pas de « concurrence » entre les deux croissances, au contraire, il y a synergie. (Cf. Par exemple : Jim Montgomery, *op. cit.*). D'autre part, il existe en France au vu du taux de pénétration des Églises très inégal, un consensus autour de la nécessité d'implantations nouvelles, surtout dans les régions défavorisées, et nul ne semble penser que le nombre d'Églises évangéliques actuel est satisfaisant, qu'il suffirait d'une croissance numérique des membres. Donc, à partir du moment où l'augmentation du nombre d'Églises est, au moins en théorie, l'objectif de tous, elle peut logiquement être analysée de manière distincte.

⁽³⁴⁾ Il s'agit du nombre d'Églises supplémentaires, donc des créations, moins les Églises disparues ; sont également incluses les « nouvelles » Églises nées de divisions dues aux conflits, etc.

tif : en fait, la courbe de croissance ne fait que baisser⁽³⁵⁾.

La courbe de croissance n'est pas exponentielle, ce qui prouve que le nombre d'Eglises augmente essentiellement par addition, suite à un travail missionnaire « extrinsèque », et non pas par un processus biblique, intrinsèque, de multiplication des Eglises existantes.

Le diagramme n° 2 présente, pour comparer le « réel » avec le « souhaitable et possible », une projection sur trente ans de la croissance au rythme actuel et l'hypothèse d'une croissance exponentielle, fruit de la multiplication.

Diagramme n° 2 (voir page 32)

Sans vouloir incommoder le lecteur frappé de phobie des chiffres, nous estimons qu'un petit calcul permet d'expliquer

⁽³⁵⁾ Il existe cependant des différences considérables entre des dénominations ayant une théologie et une ecclésiologie similaires, même en de nombreux aspects secondaires. Nous pensons que les divergences de vision concernant l'urgence d'implanter des Eglises nouvelles et le profil de celles-ci (quelle place pour l'autoreproduction ?) expliquent en grande partie ce phénomène. D'autres facteurs, comme par exemple la capacité des unions d'Eglises d'accueillir des Eglises locales jusqu'alors indépendantes, sont évidemment également à considérer. Voici des chiffres retraçant l'évolution du nombre d'Eglises locales d'un échantillon de dénominations (ces statistiques ont été élaborées selon les critères indiqués dans les notes 29 et 31) :

Voir le tableau, à la page 32.

un enjeu de taille : au rythme de croissance actuel il faudrait attendre 114 ans, en se basant sur un nombre d'habitants constant, avant d'atteindre l'objectif intermédiaire d'« une Eglise pour 10 000 habitants ». Si par contre, chaque Eglise existante, dans une période de dix ans en fondait une nouvelle, qu'ensuite, chaque Eglise, la « mère » et la « fille », renouvelait à nouveau en dix ans l'opération, et ainsi de suite, il en serait tout autrement. A ce rythme d'autoreproduction, il serait possible d'atteindre l'objectif mentionné en seize ans, sans parler des progrès rapides ultérieurs.

3. La nécessité d'une vision renouvelée

Notre génération ne pourra connaître l'Evangile qu'à condition que plusieurs milliers d'Eglises soient fondées. Le nombre d'Eglises évangéliques en France est si infime que certaines personnes ignorent jusqu'à leur existence, et, triste paroxysme, l'augmentation du nombre d'Eglises est très insatisfaisante. Pourtant il n'y a pas là d'inéluctabilité. Plus que jamais, il faut diagnostiquer le mal et s'engager ensuite dans la bonne direction. N'est-ce pas dans la fréquente omission de l'autoreproduction qu'il faut rechercher le principal facteur causal de cette pathologie évangélique française ? Les efforts d'implantation courageux entrepris hier et aujourd'hui par des témoins de l'Evangile français ou étrangers ne suffisent pas à compenser le faible taux d'autoreproduction des Eglises existantes. La situation actuelle ainsi que le rythme des

nouvelles créations d'Eglises ne s'amélioreront qu'à condition que l'accroissement ne dépende pas si amplement du travail effectué par les seuls pasteurs-fondateurs, de surcroît fréquemment d'origine étrangère, mais que les Eglises existantes avec leurs collaborateurs entrent plus résolument dans le processus d'une pleine majorité-autonomie incluant l'autoreproduction de leur Eglise.

Nous pensons que le but suprême de la mission en France est l'évangélisation du pays en édifiant des Eglises locales capables de s'autoreproduire⁽³⁶⁾. En s'appuyant sur des Eglises locales qui se multiplient, la France pourrait être évangélisée⁽³⁷⁾ en relativement peu de temps.

Le manque d'autoreproduction des Eglises pourrait signifier que beaucoup de fondateurs d'Eglises ne prêtaient pas assez d'attention, jadis, à la nécessité d'amener les Eglises vers la pleine majorité-autonomie. L'objectif de la majorité-autonomie devrait aujourd'hui se généraliser et influencer davantage les comportements. Ce n'est pas seulement le pragmatique choix du réel face à un malaise, la recherche de l'efficacité, le chemin le plus logique quant aux exigences stratégiques : il est surtout l'expression d'un progrès spirituel que l'on recherche avec zèle pour la gloire de Dieu et le bien d'autrui, et il apporte à l'Eglise qui

transmet la semence de Vie aux autres, en retour, une richesse incomparable.

4. Sept propositions concrètes favorisant l'édification d'Eglises majeures-autonomes

1. Il est nécessaire de sensibiliser davantage tous les collaborateurs et toutes les Eglises existantes à l'importance, pour toute Eglise locale, d'acquérir une complète majorité-autonomie comme expression d'un développement spirituel normal. La pleine majorité-autonomie ne doit pas être perçue comme un idéal théorique seulement, mais comme un leitmotiv opératoire.

2. Il est souhaitable de s'assurer qu'un enseignement approfondi sur la thématique de la majorité-autonomie des Eglises soit dispensé dans les écoles bibliques et facultés de théologie et que les futurs collaborateurs soient amenés à connaître les possibilités et exigences liées à l'objectif de la multiplication des Eglises.

3. L'urgence de l'implantation en France de plusieurs milliers d'Eglises nouvelles doit être reçue, non seulement par les pasteurs-fondateurs français et étrangers, mais surtout par toutes les Eglises existantes, comme objectif d'évangélisation numéro un qui *peut* être atteint, à condition que l'autoreproduction ne demeure pas l'exception mais devienne la règle.

4. Les jeunes Eglises doivent apprendre très tôt à *subordonner* tous leurs choix structurels, matériels et personnels au but

⁽³⁶⁾ France-Mission a depuis de nombreuses années la belle devise : « Bâtir des églises qui se multiplient ».

⁽³⁷⁾ Cf. l'article très utile de Neal Blough : « Evangéliser la France : Une expression à clarifier » in *Perspectives Missionnaires* 33 (1997), p. 40-52.

supérieur de l'acquisition de la vraie majorité-autonomie incluant la capacité d'auto-reproduction.

Il semble y avoir proportionnellement trop de collaborateurs à plein-temps occupés par des tâches de maintien des Eglises existantes au détriment des besoins de création d'Eglises nouvelles, il faut rééquilibrer les priorités.

5. Etant donné qu'il semble y avoir proportionnellement trop de collaborateurs à plein-temps occupés par des tâches de maintien des Eglises existantes au détriment des besoins de création d'Eglises nouvelles, il faut rééquilibrer les priorités et libérer dès que possible plusieurs centaines de collaborateurs, totalement ou partiellement, pour le développement, avec le soutien de leur Eglise, du processus de création d'Eglises-filles.

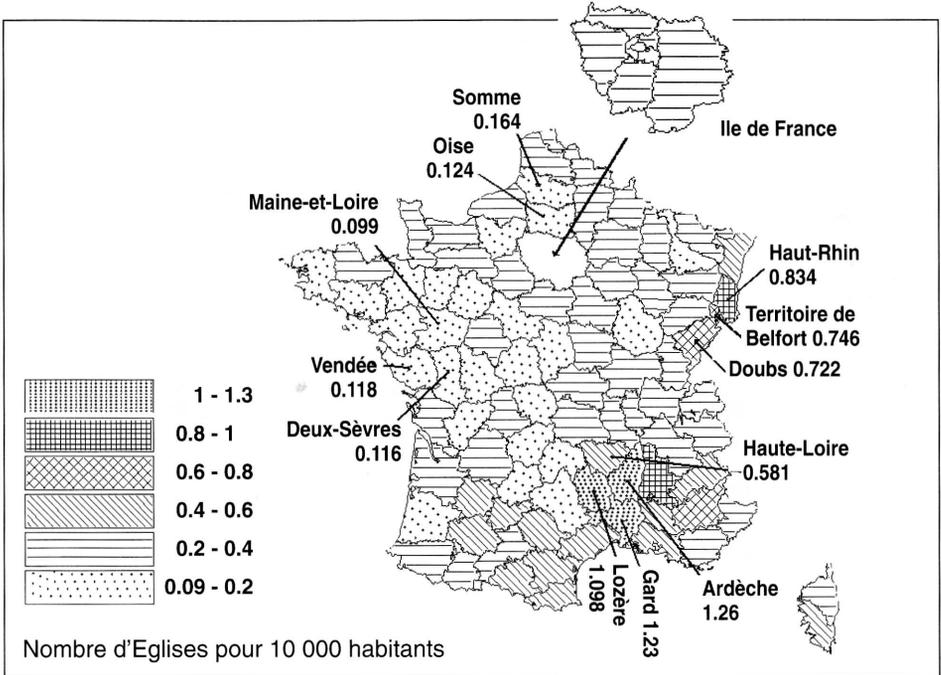
6. Des « partages » de collaborateurs à plein-temps entre plusieurs (petites) Eglises

d'une zone géographique doivent donc être envisagés en vue d'optimiser et de rationaliser les efforts. De nouvelles expressions des ministères pastoraux tenant mieux compte des *charismes* des collaborateurs et dépassant le rôle pastoral « classique » doivent être propagées.

7. Il faut abandonner tout indépendantisme et tout égocentrisme, fussent-ils dénominationnels, et favoriser, si possible, des synergies régionales⁽³⁸⁾ pour atteindre cet objectif prioritaire. Les jeunes Eglises doivent apprendre très tôt à subordonner tous leurs choix structurels, matériels et personnels au but supérieur de l'acquisition de la vraie majorité-autonomie et ainsi participer à l'évangélisation de la France par des Eglises qui se multiplient. ■

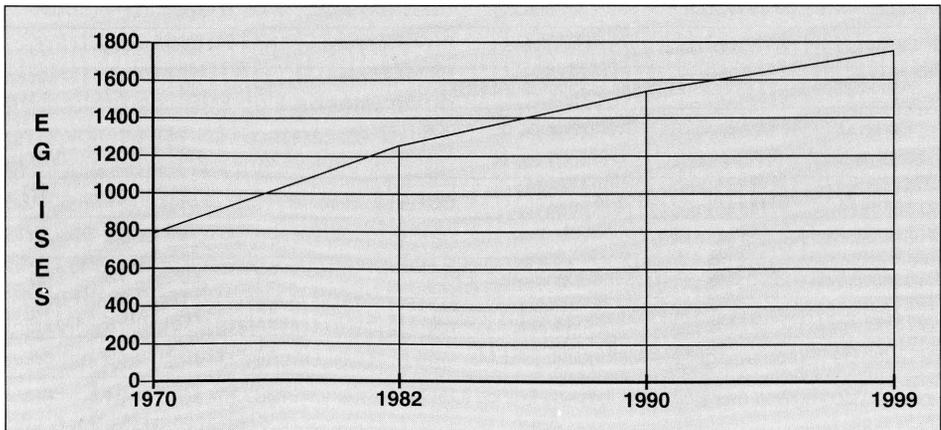
D.L.

⁽³⁸⁾ Il n'est pas fait allusion ici aux régions administratives, mais à des ensembles géographiques qui permettent une collaboration et des échanges soutenus, et par conséquent, une rationalisation des ressources humaines et matérielles.



Carte des taux de pénétration en 1999

Diagramme n °1



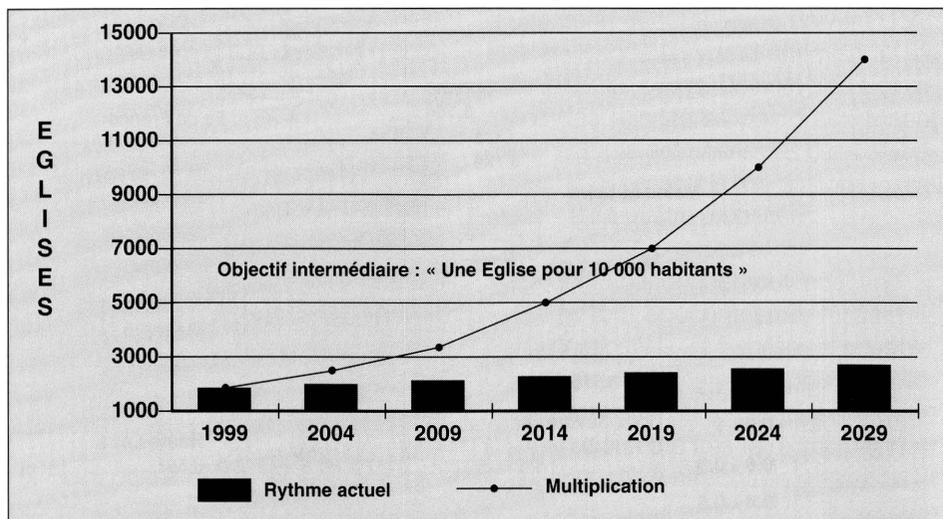


Diagramme n °2

Tableau de la note 35

	Année	1970	1982	1990	1999
Action Biblique (AB)		n.c.	14	15	16
Assemblées de Dieu (AD)		275	307	344	366
Assemblées de Frères, dites Darbyistes (F)		102	92	95	100
Association évangélique d'Eglises Baptistes (AEEB)		19	20	19	20
Communautés et Assemblées évangéliques de France [Frères larges] (CAEF)		27	98	106	119
Eglise Apostolique (EA)		12	13	20	27
Eglises Mennonites (AEEMF)		26	31	28	29
Eglises Réformées évangéliques Indépendantes (EREI)		54	70	73	60
Fédération des Eglises évangéliques Baptistes (FEEB)		51	78	109	113
Union de l'Eglise évangélique Méthodiste (UEEM)		11	15	19	15
Union des Eglises évangéliques Libres de France (UEEL)		28	56	64	63